

**Marchés de travaux pour la résidentialisation et l'aménagement
des espaces publics du quartier du Val Druel
Lot n° 5 «espaces verts et plantations»
Avenant au marché n° 13-89**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 38*

LE DIX-SEPT DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 10 décembre 2015 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine (de la question n°1 à la question n°67), M. DESMAREST Luc, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta (de la question n°7 à la question n°68), Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent (de la question n°27 à la question n°68), Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine (de la question n°45 à la question n°68), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°17 à la question n°68), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra, M. PESTRINAUX Gérard.

Sont absents et excusés : Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine (pour la question n°68), Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta (de la question n°1 à la question n°6), Mme CLAPISSON Paquita, M. BUSSY Florent (de la question n°1 à la question n°26), Mme QUESNEL Alice, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine (de la question n°1 à la question n°44), M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°16).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à M. LANGLOIS Nicolas, Mme GAILLARD Marie-Catherine à M. JUMEL Sébastien (pour la question n° 68), Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle à M. LEFEBVRE François, Mme CLAPISSON Paquita à M. PAJOT Mickaël, M. BUSSY Florent à Mme LETEISSIER Véronique (de la question n°1 à la question n°26), Mme QUESNEL Alice à Mme BUICHE Marie-Luce, Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

Rapporteur : Marie-Catherine Gaillard, Adjointe au Maire,

Par délibération en date du 14 mars 2013, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés de travaux, selon la procédure appel d'offres ouvert, pour la résidentialisation et l'aménagement des espaces publics du quartier du Val Druel aux entreprises suivantes pour un montant global de 3 269 175,55 € HT :

- lot n° 1 : Voirie Réseaux Divers (VRD) : Groupement Eurovia/Minéral Service
- lot n° 2 : Eclairage extérieur : Cégélec SDEM
- lot n° 4 : Jeux : Environnement service
- lot n° 5 : Espaces verts et plantations : Id Verde

Par délibérations en date du 4 juillet 2013 et du 2 octobre 2014, les marchés pour les lots 1, 2, 4 et 5 ont été complétés par avenants, portant les marchés à un montant global de 3 299 084,98 € HT

Il est aujourd'hui nécessaire de passer un nouvel avenant pour le lot n° 5 : Espaces verts et plantations, suite à des modifications d'aménagements selon le détail suivant :

Intervenant un an après les premières plantations et faisant suite au premier constat de reprise réalisé en octobre 2015, l'avenant n° 4 intègre des modifications du programme initial de plantations en vue d'assurer la pérennité et de simplifier la maintenance et l'entretien à venir.

Ainsi, cet avenant a pour objet de modifier la liste et la quantité des essences de végétaux à planter pour l'aménagement des espaces extérieurs du Val Druel, comme indiqué dans le tableau annexé à l'avenant. Ces dispositions entraînent une augmentation du montant du marché de 2 817,16 € HT (soit 3 380, 59 € TTC). Toutes les autres clauses du marché n° 13.89 demeurent applicables.

Pour mémoire, le lot n° 5 a fait l'objet de 3 précédents avenants :

- avenant n° 1 : Notifié en date du 26/07/2013 , ayant pour objet de prolonger la période de préparation des travaux à 2 mois, sans incidence financière.
- avenant n° 2 : Notifié en date du 8/10/2014 , ayant pour objet la prise en compte de plusieurs modifications de projet (paillage des noues et des espaces plantés, aménagement de l'allée des jardins, jardins partagés), avec une incidence financière de 11 956,14€ HT, soit 14 347,14€ TTC.
- avenant n° 3 : Notifié en date du 20/02/2015, ayant pour objet de prévoir la réception partielle et de prolonger de 10 mois le délais d'exécution, sans incidence financière.

Considérant :

- la pertinence des modifications de projet au regard de la maintenance et de l'entretien futur des espaces publics ;
- les avis des commissions n° 1 et n° 3 en date du mardi 8 décembre 2015,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 4 au marché n° 13.89 en date du 17 décembre 2015 pour le lot n° 5 "Espaces verts et plantations", signé avec l'entreprise Id Verde, et toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**



**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire